

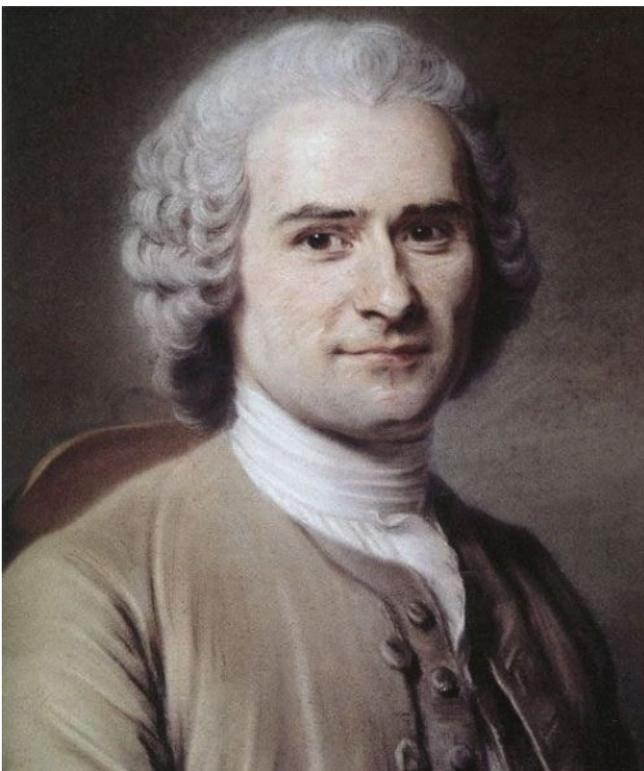
Urbanisme de Jadis

Pour répondre à notre préoccupation de composer un environnement adapté aux besoins de l'utilisateur tout en lui donnant la possibilité de le maîtriser, l'extension du village de Mommenheim fut un prétexte approprié pour rechercher les différentes valeurs attribuées au lotissement depuis l'évolution générale de la culture, dont l'art de bâtir allait être une des manifestations.

RAPPEL HISTORIQUE

A l'origine du lotissement se trouve un rêve de maison individuelle : « Si j'étais riche, sur le penchant de quelque agréable colline bien ombragée, j'aurais une petite maison rustique, une maison blanche avec des contrevents verts. » ... J'aurais un potager pour jardin et pour parc, un joli verger » (J.J. Rousseau, Emile 1762)

Pendant la première moitié de son règne, Louis XV (1715-1774), préoccupé essentiellement de répondre aux exigences de la haute société et en premier lieu de la société parisienne, s'était soudain trouvé directement concerné par l'évolution générale de la culture, dont l'art de bâtir, à partir de 1748, allait être une des manifestations.



Cet art de bâtir survenait au moment même où, lasse des lignes et des formes de cette époque, la haute société aspirait à un renouvellement du cadre de sa vie quotidienne. L'impulsion vint de la marquise de Pompadour qui découvrait, avec J.J. Rousseau, face aux contraintes sociales, les vertus de la nature, la bonté de l'Homme et de son état premier, la puissance des grands sentiments. Elle inscrivit les volumes rigoureux et sobres de ses « folies » dans les jardins aux allées sinueuses, parsemées de lacs irréguliers et de grottes, où les arbres étaient plantés en toute liberté sur de grandes pelouses, tandis que les bosquets abritaient des temples à l'Amour et à l'Amitié.

Certes il ne s'agissait pas là d'une nature rendue à sa liberté, mais du rêve d'un Eden retrouvé.

Mais le rêve est si fascinant que l'on verra bientôt toute l'aristocratie se précipiter aux champs, jusqu'à la reine Marie-Antoinette, qui à la veille de la Révolution fera organiser pour ses ébats pastoraux le Hameau du Trianon.

On s'est orienté vers l'image du système que l'on pouvait habiter sans grand effort d'adaptation. Le paradis se présente en effet comme une illustration de l'habitation humaine parfaite.

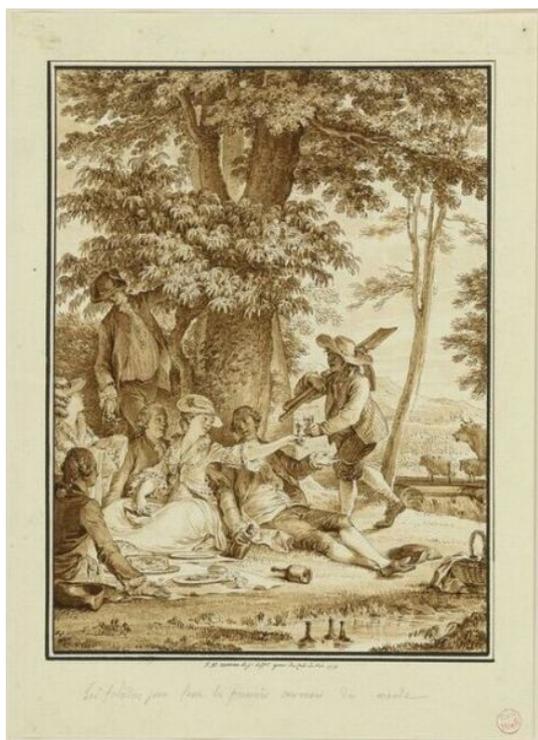
« Mais le jardin d'Eden est une institution fragile, il suffit d'y introduire un objet nouveau, une connaissance nouvelle, ou une utilisation nouvelle des objets existants (par exemple de la feuille de figuier) et le processus de détérioration est entamé » (Yona Friedmann, L'architecture de survie)

Dès 1770, par opposition à la frivolité du début du siècle, on prend soudainement conscience des problèmes fondamentaux tombés dans l'oubli jusqu'à cette date ; cette prise de conscience se manifestera par une note de sévérité, dans la grâce du XVIIIe.

Les conceptions de l'habitat bourgeois, qui expliquent le succès des lotissements, tournent notamment autour de l'idée de « Retour à la nature ». S'y attachent étroitement les conceptions des bienfaits de la propriété privée qui permet réellement l'épanouissement de l'individu.

« Là, je rassemblerais une société, plus choisie que nombreuse, d'amis aimant le plaisir et s'y connaissant, de femmes qui pussent sortir de leur fauteuil et se prêter aux jeux champêtres, prendre quelque fois au lieu de la navette et des cartes, la ligne, les graux, le rate des faneuse, et le panier des vendangeuses. Là, tous les airs de la ville seraient oubliés, et, devenu villageois au village, nous nous trouverions livrés à des foules d'amusements divers qui ne nous donneraient chaque soir que l'embarras du choix pour le lendemain. L'exercice et la vie active nous ferait un nouvel estomac et un nouveau goût. Tous nos repas seraient des festins, où l'abondance plairait plus que la délicatesse. La gaité, les travaux rustiques, les folâtres jeux, sont les premiers cuisiniers du monde, et les ragoûts fins sont bien ridicules à des gens en haleine depuis le lever du soleil.

Le service n'aurait pas plus d'ordre que d'élégance : la salle à manger serait partout, dans le jardin, dans un bateau, sous un arbre, quelque fois au loin, près d'une source vive, sur l'herbe verdoyante et fraîche, sous des touffes d'aunes et de coudriers ; une longue procession gais convives porterait en chantant l'apprêt du festin ; on aurait le gazon pour table et pour chaise, les bords de la fontaine serviraient de buffet, et le dessert pendrait aux arbres ». (Emile J.J. Rousseau)



Jusqu'en 1830, l'usage d'une maison de campagne reste l'apanage de la noblesse et de la haute bourgeoisie. Après cette date cependant, la bourgeoisie moyenne se met à rêver à la maison aux volets verts de J.J. Rousseau.



Du temps de Napoléon premier, on proposera à ce dernier de construire des maisons destinées uniquement aux ouvriers ; l'idée de construire des cités ouvrières était évidemment révolutionnaire. Un demi siècle plus tard, Napoléon III fit ouvrir une souscription pour édifier une cité ouvrière dans chaque arrondissement de Paris. Mais l'opposition conservatrice avança les mêmes arguments que Napoléon premier : les cités ouvrières ne peuvent que fournir des centres de population tout préparé pour les émeutes.

Pour l'exposition universelle de 1855, il fit construire près de l'avenue Rapp, des maisons modèles pour familles ouvrières ; il constitua même un prix pour encourager les industriels à créer des cités ouvrières et destiné à récompenser « les établissements modèles où règnent au plus haut degré l'harmonie sociale et, le bien-être des ouvriers ».

Un courant libéral et quelque peu paternaliste dans le patronat emboîtait le pas, et des cités ouvrières étaient construites à Mulhouse, à Siedlingen en Allemagne (1868) et à Port Sunlight en Grande Bretagne (1887). En France, le congrès des HBM (habitations à bon marché de 1889 précise ses intentions : les cités ouvrières doivent être construites de manière à amenuiser la vie collective, pourtant jadis si riche en milieu ouvrier et à placer les logements sous la surveillance de la rue.

A cette époque, la forme d'extension la plus marquante était bien celle réalisée par les industriels pour loger leur main-d'oeuvre.

La cité Meunier par exemple dépendait de la grande chocolaterie de Noisiel ; le but principal d'augmenter le profit de l'industrie tire de son entreprise, en assurant des conditions moins coûteuses pour la reproduction de la force de travail.

Dans sa théorie de doctrine de déprolétarisation par l'habitat, Le Play Frédéric (1806-1882) disait « que la propriété donnera aux salariés le respect de la morale et des cadres sociaux. En rendant l'ouvrier propriétaire, les sociétés des cités ouvrières ont rendu un grand service. Elles ont fixés l'ouvrier nomade, l'ont attaché à son pays, lui ont fait comprendre le but de l'épargne, lui ont donnée avec le goût de la propriété ; Un siècle plus tôt cette même notion de propriété était vivement critiquée par J.J. Rousseau ; c'est la propriété qui, donnant naissance à la société a corrompu les hommes et développé l'inégalité. Comment naquit-elle ?

Tant que les hommes se contentèrent de leurs cabanes rustiques, tant qu'ils se bornèrent à coudre leurs habits de peaux avec des épines ou des arrêtes, à se parer de plumes et de coquillages, à base peindre le corps de diverses couleurs, à perfectionner, ou embellir leurs arcs et leurs flèches, à tailler avec des pierres tranchantes quelques canots de pêcheurs, ou quelques grossier instruments de musique, en un mot, tant qu'ils ne s'appliquèrent qu'à des ouvrage qu'un seul pouvait faire , et qu'à des arts qui n'avaient pas besoin du concours de plusieurs mains, ils vécurent libres, sains, bons et heureux autant qu'il pouvaient l'être par leur nature et continuèrent à mourir entre eux des douceurs d'un commerce indépendant, mais dès l'instant qu'un homme eût besoin du secours d'un autre, dès qu'on s'aperçût qu'il était utile à un seul d'avoir des provisions pour deux, l'égalité disparut, la propriété s'introduisit, le travail devint nécessaire et les vastes forêts se changèrent en des campagnes riantes qu'il fallut arroser de la sueur des hommes, et dans lesquelles ont vit bientôt l'esclavage et la misère germer et croître avec les moissons ». (J.J. Rousseau, Discours sur l'origine de l'inégalité 1753)

Entre 1894 et 1928, l'intervention de l'Etat assurera l'expansion du pavillonnaire qui permettrait l'intégration des salariés dans la société bourgeoise. Les années 1920 marquent vraiment la grande la grande époque des lotissements défectueux et des mal lotis. Les maison réalisées par l'autoconstruction aux règles les plus élémentaires d'hygiène et de sécurité se multiplient.

En 1928, la loi Loucheur va marquer le paysage des villes par la construction d'une multitude de pavillons de banlieue. Elle se fixe comme objectif la réalisation d'un programme de construction d'habitations à loyer moyen et l'accès facile au prêt pour les particuliers.

La question du logement devient prioritaire au début du siècle, époque profondément marquée par l'idéologie libéral. Pourtant, toute intervention de l'Etat est considérée comme une atteinte au principe de la libre entreprise et de l'initiative privée. Les idées prédominantes courent autour des notions de salubrité, santé publique, confort matériel, esthétique et d'aménagement.

Après le deuxième conflit mondial, l'industrie s'est emparée du bâtiment et les promoteurs ont cru plus bénéfique de réaliser des logements en série et en hauteur ce qui permettrait de rentabiliser le terrain de façon maximale.

LA TERRITORIALITÉ CHEZ L'HOMME ET L'ANIMAL

Le marquage est l'expression de cette constante biologique que les hommes partagent avec les animaux. La manifestation principale du besoin de territorialité est la différenciation en tant qu'identification du territoire ; cela rend lisible les aspirations personnelles des individus et témoigne ainsi des besoins profonds de l'utilisateur.

Elle provoque, par ailleurs, des espaces marquants permet un repérage et qui portent une image claire, évidente, expressive.

Le marquage de la territorialité amène également un sentiments de sécurité et assure un certains confort psychologique : des espaces dans lesquels on se perd par manque de repérage induisent l'insécurité et la peur.

L'acquisition d'une parcelle marque un besoin de territorialité. Le jardin constitue une appropriation d'une partie de la surface de la terre. Un appartement n'est pas un véritable territoire.

En parlant d'utopie pavillonnaire nous pouvons également y ajouter l'utopie jardinière. Le pavillonnaire place devant l'habitation ce qui est public et, derrière ce qui est privé. L'avant sera consacré à l'esthétique, l'arrière au fonctionnel.

Cette façon d'agir reflète un besoin profond qu'éprouvent les gens, afin d'imprimer la marque de leur goûts personnels sur ce qui fait partie de leur proche environnement.

Mais deux questions se posent :

- Le paysage habituel du lotissement est- il assez stimulant pour provoquer cet état de fait ?
- Dans la forme actuelle du lotissement, quel est le champ effectif laissé à la libre expression de l'individu ?

Une réponse est donnée dans le deuxième tome de notre mémoire, consultable à la mairie.

Antoine FROMMWEILER

Guy HAUSHALTER

Architectes DPLG

Mr FROMMWEILER met cette intervention à profit pour porter à votre connaissance que dorénavant il se tiendra à votre entière disposition pour toutes formes de démarches relevant de l'acte de bâtir (conceptions, établissement de permis de construire,...)

Architecture de Mommenheim

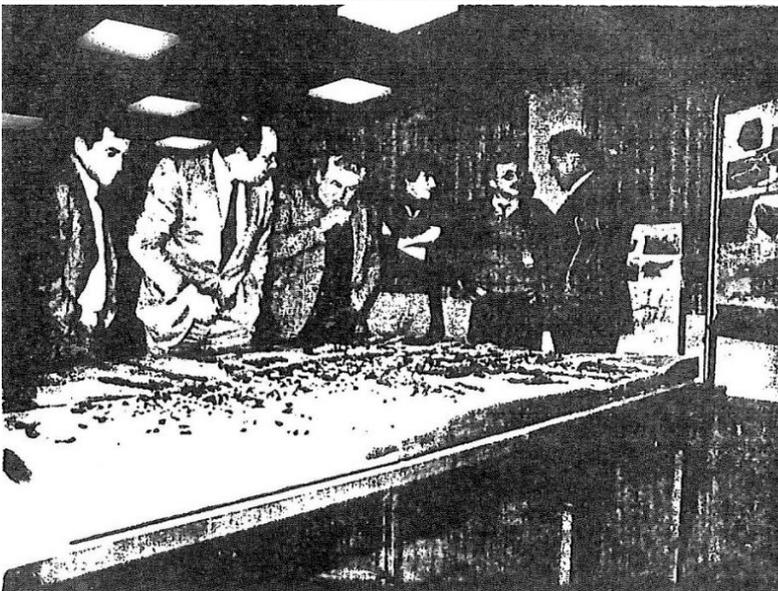
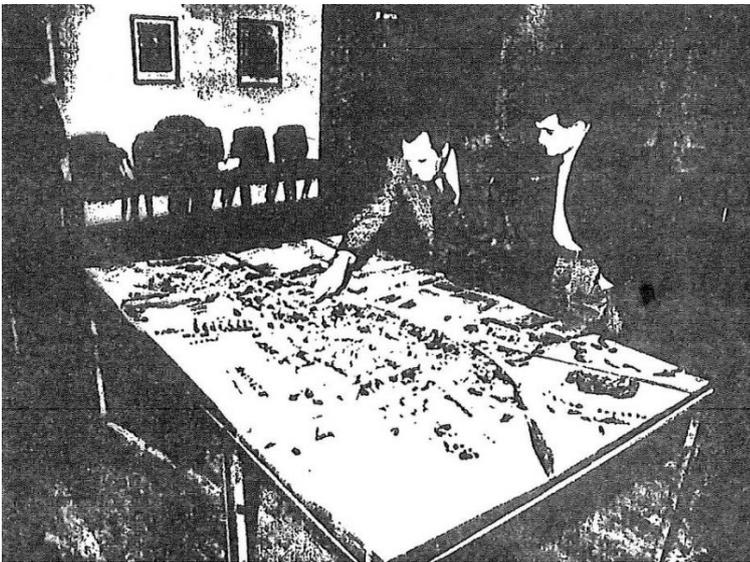
Dans le cadre d'un diplôme de fin d'études d'Architecture, nous avons été amenés à étudier le village de Mommenheim. L'aspect le plus spectaculaire de l'essor démographique qui touche l'ensemble de la région, est sans aucun doute, l'urbanisation par lotissement de cette campagne qui était restée, un îlot purement

rural jusqu'à une date toute récente. Notre étude consiste en une réflexion sur les moyens de mener une telle opération ; le support de notre problématique est le terrain dit « Weigarten », situé au nord de la commune.

Loins d'être spécifique à Mommenheim, la même réflexion peut se généraliser à toutes les opérations d'extensions en milieu rural : n'existe-t-il pas de réponse autre que le lotissement ?

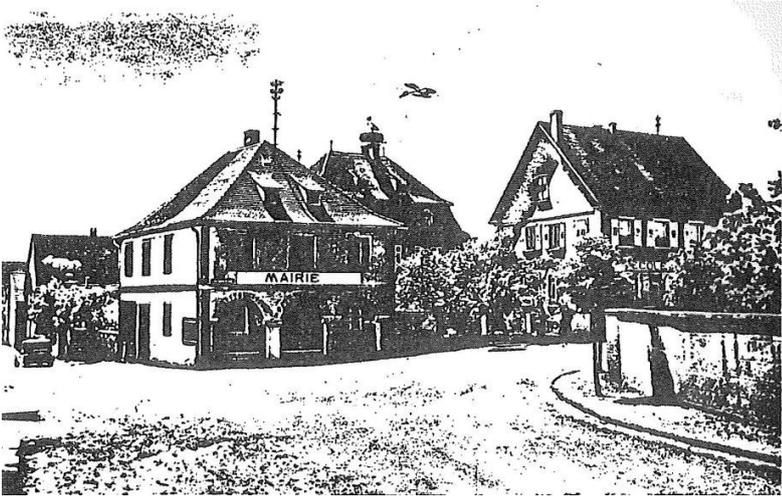
Le choix du terrain a été motivé par sa situation par rapport au village, son orientation, son couvert végétal.

Présentation de la maquette et du mémoire, rassemblant nos recherches sur le village, devant le Conseil Municipal, le 18 décembre 1984.



Par Antoine FROMMWEILER et Guy HAUSHALTER

Nous vous proposons quelques extraits de notre ouvrage « Le village de Mommeheim des origines à nos jours, approche d'un projet par l'histoire », dont un exemplaire est consultable à la mairie.



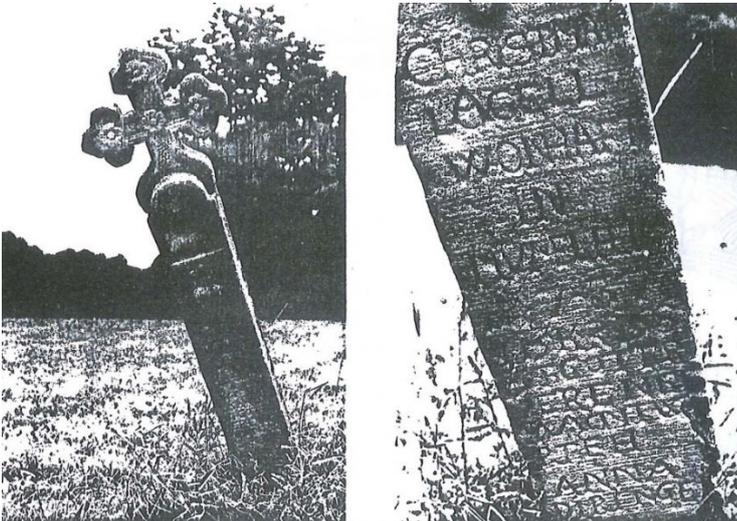
Avant de situer le cadre du projet et en guise d'introduction, un premier point de notre étude constitue en une interrogation sur la physionomie ancienne et l'histoire d'une région : Le Kochersberg.

En effet, nous avons voulu mettre en évidence les liens qui unissent histoire et paysage ; notre description est celle d'un paysage entièrement modelé par l'activité humaine depuis la préhistoire ; l'image que nous avons sous les yeux est très ancienne. L'étude corrélatrice des données géographiques (géologie, topographie) et des données historiques (archéologie) dévoile l'importance de la région.

Le paysage résultant est en éternel mouvement. L'enquête menée auprès des habitants atteste des changements profonds du cadre et du mode de vie intervenir depuis le début du siècle. Les documents recueillis auprès d'eux, sont autant de témoignages d'une réalité en train de disparaître...

Entre 1932 et 1975, la population de Mommenheim est passée de 1158 à 1602 habitants (+444 âmes). La comparaison des plans de 1932 et 1984 nous donne quelques indications quant aux modifications de la physionomie du village :

- Densification du centre
- Extensions périphériques le long des voies de communication
- Création de zones à urbaniser (lotissement)



Mommenheim fut autrefois un village impérial situé sur la jonction des routes départementales de Saverne à Fort-Louis et de la Petite Pierre à Brumath.

Mommenheim (Mumenheim) est mentionné pour la première fois en 953, année où Otto premier fit don à l'abbaye de LORSCH (Hesse). En 1077, Henri IV (empereur germanique) fit don des biens de Mommenheim (Mummenheim ou Momle) à l'abbaye de Seltz. En 1120 fut érigé le couvent Sindelsberg et aux environs de 1154 l'abbaye de Schwarzach dont l'abbé en était le collateur.

Jusqu'au XVI^e siècle, la paroisse de Mommenheim était une annexe de celle de Schwindratzheim ; c'est seulement à partir du milieu du XVII^e siècle qu'elle eut droit à son autonomie et à sa reconnaissance. De

1763 à 1808, les paroisses de Mommenheim, Schwindratzheim, Waltenheim et Frankelsheim (le site précis de ce village disparu est inconnu mais selon la tradition locale, il se situait entre Schwindratzheim et Mommenheim) appartenait à l'archiprêtré de Haut-Haguenu.

